

Qu'est-ce que la section européenne?



La section européenne est un parcours linguistique et culturel spécifique sur trois ans, qui permet d'obtenir une mention européenne au baccalauréat

CONTENUS ET HORAIRES

- 1 heure de renforcement linguistique en italien pour:
 - Développer et valoriser la prise de parole à l'oral grâce à de mises en situations, des jeux de rôle, d'exposés ...
 - Consolider les outils grammaticaux et lexicaux pour mieux comprendre et mieux s'exprimer
 - Approfondir l'étude de la culture et de la civilisation italiennes
- 1 heure d'enseignement spécifique enseigné en italien d'une discipline non linguistique (DNL), l'Histoire-géographie/EMC*

* Enseignement mutualisé avec le Lycée F. Esclangon

Pour qui ?



La section européenne s'adresse:

- À tout élève motivé, intéressé par l'italien, curieux et ouvert sur le monde.
- Aux élèves ayant suivi une section bilingue au collège

Pourquoi?



- Travailler en groupes restreints
- Gagner en autonomie par le biais d'activités culturelles et langagières variées
- Améliorer la maîtrise de la langue et la prise de parole en vue de la préparation aux épreuves de baccalauréat (langues et grand oral)

Mais aussi ...

- Enrichir sa culture générale et s'ouvrir à l'international
- Valoriser son parcours vers les études supérieures, avec l'obtention d'une « mention section européenne », qui sera un atout pour la candidature dans les écoles, les classes préparatoires et les universités.

Mention « section européenne » au baccalauréat



À la fin de la Terminale, une note d'au moins
12/20 en italien
et de 10/20 en DNL (Histoire -Géographie),
permet de valider son diplôme avec
la mention « section européenne »!

Enfin, la section euro est aussi ... partir en Italie!

- Programme TRANSALP: un projet d'échange avec le Piémont, qui s'adresse aux élèves de seconde justifiant d'un bon niveau en italien.
- L'objectif est de séjourner 4 semaines dans la famille d'un(e) correspondant(e), fréquenter son école, le (la) recevoir dans sa famille et son établissement, la réciprocité d'accueil est obligatoire.
- Grâce à cet échange les élèves pourront faire des progrès durables en italien, développer leur autonomie et découvrir de l'intérieur un pays et une culture

TI ASPETTIAMO!

A PRESTO!

